

Cursus de formation continue : recommandations pour leur élaboration par les sociétés de discipline médicale

Contexte

En 2020, l'ISFM a publié un rapport sur la situation de la formation médicale continue en Suisse et ses perspectives ([« Ärztliche Fortbildung in der Schweiz: Standortbestimmung und Perspektiven »](#), en allemand seulement) à l'intention de la plate-forme « Avenir de la formation médicale » (OFSP/CDS). Ce rapport analyse le fonctionnement et l'offre de formation continue, le contrôle du devoir de formation continue et les mesures possibles pour aider les médecins à choisir les sessions de formation continue les mieux adaptées à leur activité.

Pour répondre à ces questions, une vaste enquête et plusieurs réunions de groupes de discussion ont été organisées avec des médecins, des organisations médicales, des hôpitaux et des institutions non médicales. Il en est ressorti qu'à l'heure actuelle, les sociétés de discipline médicale ne font preuve que d'une volonté limitée de piloter les offres de formation continue. Or, la majorité des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative à la question de savoir si des cursus de formation continue spécifiques à leur discipline étaient souhaitables. Les avantages cités sont la possibilité de mettre en avant des thèmes d'actualité, de mieux cibler la formation continue et d'améliorer la qualité des soins, tandis que les inconvénients sont une réglementation supplémentaire, un surcroît de travail et une probable opposition de la part du corps médical. En revanche, les formations obligatoires interdisciplinaires à grande échelle pour l'ensemble du corps médical ont été jugées inutiles et l'accent a été mis sur le fait que les cursus devraient contenir des recommandations non contraignantes reposant sur une offre ad hoc.

Un autre thème abordé a été celui de l'opportunité d'élaborer des cursus de formation continue dans le cadre desquels l'ISFM et les sociétés de discipline médicale pourraient définir des thèmes recommandés ou obligatoires pour les spécialistes des différentes disciplines. Si la primauté de la responsabilité individuelle dans l'organisation de la formation continue est incontestée, la question se pose de savoir s'il serait judicieux d'élaborer une stratégie de formation continue avec des recommandations, dans le but de promouvoir une formation continue de qualité et adaptée.

Plusieurs sociétés de discipline médicale ont exprimé le souhait que l'ISFM formule des recommandations sur le contenu et la structure des cursus, afin d'assurer la coordination nécessaire tout en respectant leur autonomie. Le présent document vise à répondre à ce souhait.

Recommandations : contenu du cursus

- Le cursus ne prétend pas à l'exhaustivité, mais propose un choix de thèmes qui revêtent, aux yeux des responsables, une importance capitale pour le système de santé tant pour l'activité quotidienne que pour le développement de la discipline.
- Développement et place de la discipline au sein du système de santé compte tenu des perspectives de la recherche scientifique.

- Nouvelles méthodes et connaissances qui, du point de vue de la société de discipline médicale, sont suffisamment avancées pour une utilisation quotidienne, en tenant compte des conséquences éventuelles : modification des itinéraires diagnostiques ou thérapeutiques et méthodes actuelles susceptibles d'être remplacées.
- Offres destinées aux spécialistes de la discipline pour se former à de nouvelles interventions et méthodes qui feront partie des outils de la discipline à l'avenir.
- Directives « Choosing wisely » de la discipline.
- Gestion des lacunes connues, des fautes et complications fréquentes.
- Mises à jour des connaissances : ce qui reste inchangé, ce qui change, ce qui est nouveau et a fait ses preuves.
- Approfondissement de thèmes généraux issus du référentiel PROFILES (aspects communicationnels, leadership, enseignement médical, etc.).

Recommandations : méthode et structure du cursus

- Le cursus repose sur une analyse des besoins, avec prise en compte particulière des développements actuels de la discipline, des controverses et des domaines problématiques.
- À l'instar de la formation prégraduée et postgraduée, la formation continue se fonde sur les principes de la formation basée sur les compétences. Les EPA constituent une excellente base pour l'acquisition de nouvelles compétences nécessaires pour poursuivre l'activité dans la discipline concernée.
- Pour porter ses fruits, un cursus sur 3 ans est recommandé.
- Si le cursus est fortement structuré, l'idéal serait de laisser la moitié des heures exigées (75 / 3 ans) au libre choix.
- L'offre repose sur des méthodes d'enseignement les plus diverses. Les cours magistraux ne doivent pas constituer la principale méthode d'enseignement. Les offres interactives (ateliers, discussions en petits groupes, méthodes mixtes ou encore cours de simulation) devraient être privilégiées.
- L'offre repose principalement sur le caractère volontaire, avec une offre attrayante et éventuellement l'octroi de crédits supplémentaires pour susciter la motivation.
- La société veille à proposer une offre adaptée et de qualité sur les thèmes recommandés et à la diffuser. Elle peut organiser elle-même les sessions (à distance, en présentiel ou hybrides) et/ou collaborer avec des tiers qualifiés (p. ex. établissements de formation postgraduée, organisateurs de congrès).

Dans l'enseignement médical, le modèle en 6 étapes de Kern et al. a fait ses preuves. Il peut être utile pour l'élaboration d'un cursus¹ :

- Étape 1 : Identification des besoins généraux
- Étape 2 : Identification des besoins des médecins
- Étape 3 : Objectifs du cursus
- Étape 4 : Méthodes
- Étape 5 : Mise en œuvre
- Étape 6 : Évaluation et feed-back

Approuvé par la direction de l'ISFM le 26 août 2023.

Bern, 28.09.2023
FB/230928 FB-Curriculum FR.docx

¹ Thomas, P. A.; Kern, D. E.; Hughes, M. T.; Tackett, S. A.; Chen, B. Y., *Curriculum Development for Medical Education: A Six-Step Approach*. Johns Hopkins University Press: 2022.